préparé les forces militaires nécessaires à l'ordre en cas de combat, au moment de la dissolution des ateliers nationaux, que les troupes manœuvrent par notre force, que la lutte était prolongée par suite de cette impréparation ; que le sang de la guerre civile est sur nos mains.

« Voilà les uns paroles. Je ne reprends rien à une. Au lieu de réfuter, je raconte. Il n'y a pas une des circonstances que je ne tenait qui n'ait pour attestation, ou de nombreux témoins, ou des pièces irréfragables, ou moi-même. Je ne demande ici ni confiance ni rien. Je m'engage à prouver ce que j'ai avancé.

L'Assemblée nationale a eu le 2 une séance intéressante. Il s'agissait de savoir si l'état de siège serait levé ou s'il continuerait à exister pendant la discussion de la constitution. Le général Cavaignac s'est nettement prononcé pour la dernière opinion ; les cinq sixièmes environ de l'Assemblée se sont prononcés dans le même sens. En faire d'une pareille majorité, il n'y a qu'à s'incliner. Certainement il serait difficile de soutenir que ce soit une décision libérale que celle qui force à discuter une constitution, quelle qu'elle soit, sous la pression de l'état de siège ; mais peut-être aura-t-on cru que l'achèvement de la constitution, lorsqu'il est dû par les cinq sixièmes d'une Assemblée élue par le suffrage universel, cesse d'être l'arbitraire. L'état de siège maintenu par la seule volonté du général Cavaignac, pendant les débats que va soulever le projet de constitution, eût été quelque chose de monstrueux, au point de vue constitutionnel ; maintenu par l'Assemblée, il cesse d'avoir ce caractère, quelque regrettable que cette décision puisse être pour le projet de constitution lui-même.

Les bruits relatifs à la découverte d'un grand complot royaliste sont pris une certaine consistance. On parlait de révélations importantes faites à la cour-d'enquête à laquelle se livre la commission pour vérifier les papiers trouvés aux Tuileries. Nous ne garantissons pas l'exactitude de ces bruits, nous nous bornons à les reproduire.

L'acceptation par l'Autriche de la médiation franco-anglaise pour les affaires d'Italie, a mis fin à tous les bruits contradictoires qui avaient depuis quelque temps, cette résultat a eu cela de bon, qu'il a inspiré plus de confiance dans le maintien de la paix générale. L'Italie seule semble pousser de toutes ses forces à la reprise des hostilités.

Les correspondances de Vienne font en général un tableau fort triste de la situation de cette capitale. L'agitation est générale et l'on est fort inquiétude. On craint aussi des troubles dans les campagnes, lorsqu'on y connaîtra que la Chambre a adopté le principe de l'indemnité pour l'abolition des droits seigneuriaux. Les paysans ne veulent consentir à aucune compensation en faveur des seigneurs.

Le différend hongrois-croate est aussi une cause d'embarras. Nous avons déjà constaté les progrès faits par les Serbes et les dernières défaites des Hongrois. La question se complique par l'attitude prise par le ban de Croatie, le fameux Jellachich, qui se prononce décidément à la tête des troupes serbes pour marcher contre Pesth (voir plus haut) et qui ne se propose rien de moins que de replacer le royaume de Hongrie sous la suprématie du gouvernement autrichien. Le cabinet hongrois, en effet, effrayé des succès des Croates, s'est montré disposé à reconnaître l'indépendance complète de la Croatie. Mais Jellachich a repoussé ces propositions. Ce n'est pas la séparation de la Hongrie et de la Croatie qu'il poursuit, mais l'abrogation des concessions obtenues par les Magyares au mois de mars dernier, et qui tendent à affranchir de plus en plus la Hongrie de la dépendance de l'Autriche. Il se trouve donc qu'aujourd'hui les Croates combattent pour cette dernière puissance et non pour amener leur séparation politique d'avec les Hongrois.

La situation de Rome n'était guère plus heureuse que celle de Vienne. Des désordres graves avaient éclaté dans la première ville des deux États, mais il paraissait du reste que les meneurs y avaient contre'eux l'immense popularité de la population et l'on y espérait que la cause de l'ordre triompherait, si de nouvelles tentatives étaient faites, comme elle a triomphé dans les journées, du 16 et du 17 courant.

Dans notre précédente feuille, nous avons dit quelle gravité avait revêtue la question des duchés Schleswig-Holstein, par suite du refus de l'assemblée nationale de Francfort de ratifier l'armistice intervenu naguère entre les agens du Danemark et ceux de la Prusse, au nom de l'Allemagne. Ce malheureux incident est venu tout à coup, et contre toute prévision, compliquer une question que tout le monde avait hâte et se félicitait de voir résolue.

Quant à la question du Limbourg, le journal officiel de ce duché, d'après des informations particulières lui permettant de répéter encore que d'après la tournure des négociations et des événements, la séparation du Limbourg de la Néerlande n'aura pas lieu, mais que, selon toutes les probabilités, cette province sera dégagée de ses relations avec l'Empire germanique.

Le roi de Saxe vient de publier la loi sur la presse, votée par la chambre.

Aucun cautionnement n'est nécessaire pour publier un journal. La censure est à tout jamais abolie. Aucun journal ne peut être supprimé.

Les rédacteurs et écrivains sont responsables de leurs articles. Si l'auteur de l'article ne se nomme pas, la responsabilité tombe sur le rédacteur, et en cas d'absence de celui-ci, c'est l'imprimeur ou l'éditeur qui sera traduit devant la justice. Cette législation étend avec extrême la reproduction de la législation qui régit la presse belge.

On sait que les grands conseils des cantons de Suisse et le peuple suisse sont dès appelés à se prononcer sur le projet de constitution adopté par la Diète. Quinze et un demi-États l'ont admis ; ce sont : Zurich, Berne, Glaris, Bâle (ville et campagne); Vaud, Genève, Soleure, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Tessin, Fribourg, Neufchâtel, Appenzell (R. E). Six Etats l'ont rejeté au contraire : ce sont Zug, Valais, Uri, Schwyz, Unterwald et Tessin. L'Etat d'Oberwald déclare se soumettre aux décisions de la majorité. Le vote d'Appenzell (R. I.) ne nous est pas exactement connu.

La diète s'est réunie le 4 septembre. Sa majorité se trouvera munie de pouvoirs pour déclarer que la Constitution fédérale est acceptée. L'article 3 des dispositions transitoires porte : « qu'elle arrêtera immédiatement les dispos tions nécessaires pour sa mise en vigueur. »

Les élections à la présidence occupent tous les esprits aux Etats-Unis.

L'ancien président, M. Van Buren, paraît devoir être le candidat le plus sérieux du parti démocratique. Ce parti est, comme on le sait, divisé en deux fractions : les *Loaburners* dont les Etats du Nord, à la tête desquels est M. Van Buren, qui soutiennent l'abolition de l'esclavage, et demandent qu'il soit supprimé dans les nouveaux Etats dont la Confédération vient de s'enrichir aux dépens du Mexique ; et le *old-bunkers* dans les Etats du Sud, qui portent le général Cass et soutiennent la doctrine contraire. On semble croire qu'à la faveur de cette division le général Taylor sera probablement élu. Au fond, c'est le véritable candidat du parti whig, bien que dans son manifeste, qui vient de paraître, il prétende n'être le candidat d'aucune opinion, et annonce que, s'il est élu, il gouvernera en homme indépendant de tous les partis.

Les dernières nouvelles reçues du Mexique sont très-rassurantes ; les troupes des Etats-Unis ont entièrement évacué le territoire mexicain, sur lequel la guerre civile allumée par Paredès se trouve compromise. D'un autre côté la situation financière du Mexique s'améliore par suite des versements de millions de dollars (plus de quatre-vingt millions de francs) que les Etats-Unis doivent payer en quatre termes d'année en année pour indemnité des territoires que leur ont cédés les Mexicains.

La reine Pomaré, dont il a été tant question à une certaine époque, s'est vue depuis longtemps bien négligée.

Ceux qui pourraient s'intéresser à elle n'apprendront pas sans satisfaction que, d'après des dépêches qui viennent d'arriver à Londres, elle a ouvert, le 1er mars, l'Assemblée législative à Papaete, et que dans son discours, elle a annoncé la conclusion d'un traité de paix avec la France.

On a pu faire sur l'âge des principaux acteurs de la révolution de 1848 et sur celui des hommes qui ont joué un rôle actif dans le gouvernement depuis le 24 février, une remarque assez piquante ; c'est que la plupart de ces personnages ont passé l'époque moyenne de la vie, et que de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1789, la nouvelle République est celui qui a eu pour chefs les hommes les plus mûrs.

Tout le monde sait que les principaux acteurs des premières scènes de notre première révolution ne dépassaient guère leur trentième année. Danton, Camille Desmoulins, Robespierre et Saint-Just étaient tous de jeunes hommes.

Au même âge, Bonaparte était premier consul, et le plus grand nombre des maréchaux de l'Empire portait le bâton du commandement avant l'âge de 35 ans.

La Restauration, qu'on a appelée le règne de la gérontocratie et des vieillards de Coblentz, a eu pour principal ministre M. Decazes, âgé de moins de 40 ans.

Louis-Philippe a appelé successivement aux affaires MM. Montalivet et Duchâtel, âgés de 40 ans à peine, MM. Thiers, Rémusat, Dumon, qui en avaient tout au plus 45.

Le gouvernement provisoire, composé de onze membres, en comptait un qui avait passé 80 ans, un autre plus que sexagénaire (MM. Arago et Dupont (de l'Eure). Son premier ministre de la guerre, le général Subervie, est presque contemporain de Dupont (de l'Eure).MM. de Lamartine et Crémieux ont dépassé cinquante ans. MM. Armand Marrast, Ledru-Rollin, Marie, Garnier Pages et Flocon en ont plus de 45 ; enfin, MM. Albert et Louis Blanc seuls ne touchaient pas à la quarantaine.

Le général Cavaignac a 46 ans ; MM. Bedeau, Lamoricière sont, à deux ou trois années près, ses contemporains.

MM. Odilon Barrot, Berryer, Duvergier de Hauranne, Dufaure, Billault, Ducos, ont touché plus ou moins la cinquantaine. L'Assemblée nationale, qui compte un certain nombre de membres encore jeunes, n'en a pas encore produit parmi ceux-ci un seul qui ait fait une place marquante, et qui ait pris ce qu'on appelle une position au sein de l'Assemblée nationale.

Les exaltés, les hommes de parti qui ont jeté, par leur turbulence, le pays dans des embarras qui n'ont point cessé encore, ne sont pas plus que les adversaires politiques ce qu'on peut appeler des jeunes gens.

M. Cabet a plus de soixante-six ans ; M. Raspail en a cinquante cinq ; Blanqui, Barbès, Sobrier, Causidière ont au moins quarante ans. L'âge moyen des soixante de la Montagne est de quarante ans et demi.

Les chefs du parti légitimiste ne sont pas plus jeunes aujourd'hui que les meneurs des autres partis ; MM. Pastoret, Descars, Berryer, sont tous au moins des hommes mûrs ; MM. Montalembert, Larochejacquelein, de Larcy, ont plus de quarante ans.

VARIÉTÉS.

NOUVEAU GUIDE DE CONVERSATION

EN SIX LANGUES.

Au commencement du dernier siècle, vivait dans la pauvre maison d'un faubourg de Sévas, l'ancienne Sébaste, un prêtre arménien, destiné à exercer une grande influence sur l'avenir de sa nation. Cet homme, nommé *Mékhitar*, avait reçu un goût ardent pour l'étude, un jugement élevé et droit. Touché de l'état d'ignorance et d'apathie intellectuelle où il voyait tombés ses compatriotes, uniquement occupés des intérêts de lucre ou de négoce, et d'un autre côté, n'ayant pas souvenir de la littérature nationale qui, dans d'autres siècles et à plusieurs reprises, avait jeté un vif éclat, il entreprit de remettre en honneur parmi les siens le savoir et l'instruction. La tâche alors n'était pas facile : l'esprit de progrès et de réforme n'avait point encore pousé ! Empire Ottoman dans les voies que nous le voyons aujourd'hui glorieusement parcourir ; la sagesse et l'équité du Souverain ne s'étaient pas manifestées à toutes les classes de ses sujets par les améliorations qu'y répandent l'ordre et la sécurité, en même temps qu'elles préparent l'achèmement à la complète égalité des droits civils ; les Chrétiens étaient systématiquement retenus dans un état d'infériorité, et ils trouvaient d'insurmontables obstacles à l'acquisition du savoir qui les relève et réhabilite.

Mékhitar avait compris que l'Occident était le foyer conservateur de la vraie science, comme de la civilisation, et il avait hardiment résolu de chercher une hospitalité qui le mettrait en possession de ces biens les plus estimés de l'homme raisonnable. La République de Venise lui concéda un asile dans un îlot de ses lagunes, et là, réuni à plusieurs disciples dévoués, il commença ses études sérieuses sur la langue, l'histoire, la tradition et la littérature qui ont fait reprendre à l'arménien le rang qu'il mérite d'occuper parmi les langues orientales et rectifier les documents religieux et politiques du passé. Une imprimerie qui n'a point cessé de recevoir des perfectionnemens et de s'accroître des types d'autres idiomes orientaux et européens, livra au public le fruit de ces investigations et provoqua le mouvement intellectuel qui distingue aujourd'hui la nation arménienne.

Un ramean détaché des Mékhitaristes de Venise fut transplanté de l'autre côté du golfe Adriatique, à Trieste, et y devint une pépinière d'hommes non moins éclairés, qui établis plus tard à Vienne, ont rivalisé d'émulation, de savoir et de zèle à produire dans différentes langues des livres religieux, moraux, littéraires et scientifiques.

Ces explications étaient nécessaires pour comprendre l'origine et la nature de la publication dont l'analyse critique nous conduit à parler, pour la première fois dans ce journal, d'hommes qui honorent depuis longtemps à l'extérieur l'Empire Ottoman, et qui avaient prévenu, comme on le voit, la volonté et les ordres du Sultan pour la rénovation actuelle. Le *Nouveau Guide de Conversation en six langues* du P. Philippe Djamdji vient de paraître à Vienne. Nous ne nous arrêterons point à en louer l'exécution typographique, mérite ordinaire des imprimeries de Mékhitar, et que l'on *reconnaît* à chaque pas saisir et vérifier. Nous voulons plutôt faire ressortir l'à-propos de l'ouvrage et le goût philologique qui a présidé à sa composition.

Depuis que le bienfait d'une paix prolongée a permis et facilité des rapprochements nombreux et utiles, excité l'amour des voyages et multiplié les voyageurs, l'étude des langues vivantes a pris une place plus large et plus importante dans le système de l'éducation. Cela devait surtout arriver dans l'Empire Ottoman, milieu de transition entre l'Asie et l'Europe, et où, dans la vie publique et du commerce attirent tant d'élémens étrangers qui se mêlent aux élémens assez variés déjà des races indigènes. Constantinople et la Turquie, en général, comme chacun peut journellement s'en convaincre, sont sans aucun doute les points du globe où la nécessité rapproche le plus de langues et le plus nécessaire, comme le plus utile. Entre tous les idiomes de l'Europe Occidentale, il existe, celui des Basques excepté, plus ou moins d'analogie et d'homogénéité qui tiennent à une origine primitivement commune. Mais ici dominent, par exemple, le turc et l'arabe, qui n'ont aucun rapport avec toutes les langues scientifiquement connues sous le nom d'indo-celtiques ou germaniques. Aussi l'étranger comme l'habitant même du pays sont sans cesse arrêtés par la difficulté de communiquer entre eux, dès qu'ils sortent du cercle de leur propre idiome.

L'auteur du *Nouveau Guide* guidé par le louable sentiment d'amour national que ne perdent point de vue les écrivains de sa nation, s'est proposé premièrement de fournir aux Arméniens les moyens d'apprendre à parler les langues qui leur offrent le plus d'avantages et d'intérêt, soit dans leur vie sociale et le commerce. Il les a disposées dans l'ordre suivant de six colonnes que contiennent les deux pages d'un format portatif et commode, à savoir : *Français, Anglais, Arménien, Turc, Allemand et Italien*. Mais l'Arménien n'est pas le seul qui puisse profiter de ce travail ; un peu persévérant, ne sauraient que l'une des autres langues associées, peuvent sans beaucoup de travail s'appliquer à l'étude d'une autre ou de toutes, en regard de celle qu'ils savent déjà, se trouve la traduction fidèle des autres : l'intelligence et l'œil se plaisent à suivre la transformation de ces variétés successives de pensée prenant dans chacune un affublement divers, et pour celui qui a déjà des notions de quelques unes, il peut y faire de rapides progrès en s'imposant un exercice méthodique et régulier de thèmes ou de traductions.

L'on devrait s'attendre à ce que le Turc fût reproduit avec les caractères arabes qu'il a adoptés ; pour notre compte, nous préférons cette transcription logique et naturelle qui aurait eu outre l'avantage de rendre l'ouvrage plus accessible aux Musulmans. Mais l'auteur a eu ses raisons dont la première est la difficulté intrinsèque du caractère arabe dans lequel, les voyelles étant supprimées, chaque mot reste dans une obscurité ou un vague de sons que devine seulement celui qui a déjà une connaissance approfondie de la langue écrite. Au contraire, l'alphabet arménien avec la richesse de ses voyelles et de ses consonnes, représentant parfaitement à la reproduction de toutes les autres langues sous les formes et avec les nuances les plus délicates de leurs accents et intonations. Or l'emploi de l'alphabet arménien comme celui des autres langues européennes n'exige que quelques heures d'une pratique que complète ensuite l'alphabet, tandis que la lecture d'un texte turc avec les lettres arabes est le fruit de longues années d'application et de patience. A l'aide d'un tableau alphabétique correspondant aux lettres des quatre autres idiomes nous pouvons nous en servir sûrement à lire les deux textes orientaux. Une autre cause de la préférence du caractère arménien a été sans doute la nécessité de créer des types arabes assez fins pour contenir dans les limites de ces colonnes, ce qui n'aurait pu se faire sans frais considérables et par conséquent avec augmentation du prix de l'ouvrage. L'auteur était alors manqué le but d'un manuel populaire ; car dit-il dans sa préface : « autant que possible nous avons travaillé pour que ce livre serve à toutes sortes de personnes ; le savant et l'homme de boutique, le négociant et le voyageur y trouveront les mots et les locutions qui leur sont nécessaires. »

Voyons maintenant comment ce plan a été exécuté. M. Djamdji a profité des ouvrages du même genre publiés récemment, tels que le *Guide de la conversation* par MM. Smith, Adler-Massard et Ronna ; (1) le *Nouveau guide de conversation* par MM. Ollendorf, Fleischer, Wilcomb, Steuer et Zirardini, (2) et l'ouvrage analogue de MM. Perrin, Lloyd, Zotti, Genlis et Bouaval. (3) Le *Guide de la conversation en Français et en Turc* de M. Bianchi (4) n'est pas mentionné, sans doute par la raison suivante de l'avertissement : « Tout en nous efforçant de faire les phrases et les termes européens d'une forme purement turque, nous avons toujours préféré les expressions familières et modernes, usitées par les bouches musulmanes. Nous avons soigneusement évité les locutions sublimes, consacrées aux diplômes impériaux, au style épistolaire et aux discours qui sont autant d'énigmes dans la conversation. » Cette observation est en effet une juste critique des dialogues du docte orientaliste qui d'ailleurs a rendu par ses autres ouvrages des services éminens aux Orientaux (5) et aux Européens. Le défaut de M. Bianchi est, pour ainsi dire, l'abus de bonne qualité ; son langage est trop exclusivement celui des Efendis, tandis que notre auteur parle avant tout au peuple et comme lui. Peut-être mériterait-il par fois le reproche contraire de la familiarité. La perfection consiste ici, comme en toutes choses, à tenir l'équilibre entre ces deux extrêmes. *In medio stat virtus.* Toutefois s'il fallait choisir, nous opterions pour le second défaut, car l'essentiel est d'être compris ; le peuple est la grande majorité, et par conséquent il détermine la loi générale du langage ; la classe à style recherché, est l'exception.

La division est méthodique : elle procède du simple au composé, du mot au verbe et du verbe à la phrase appliquant les règles de la syntaxe. La première partie comprend au moins douze mille mots, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il n'en faut pour posséder tous les élémens d'une conversation suivie. La seconde partie les représente *affirmatif, négatif, interrogatif*, et la troisième initie à la construction des phrases plus longues et plus difficiles. Le monde invisible et visible, le différents règnes de la nature, l'homme, la religion, le gouvernement, la justice, la guerre, l'agriculture sont autant de cases principales où l'on trouve toutes les expressions servant à converser sur chacun de ces sujets.

A-t-on une visite à faire, et pour les besoins de la vie, faut-il recourir au langage dit vulgairement de *cuisine*, spécialité communément la plus difficile pour les philologues et néanmoins très nécessaire ; s'agit-il de consulter le médecin, d'aller à la promenade, en voyage, ou de traiter des affaires de commerce, vite l'on n'a qu'à ouvrir un de ces tiroirs et il en sortira des questions et des réponses équipées et parées pour la conversation. Ajoutez à cela un tableau complet des monnaies de tous les états européens et du Nord de l'Amérique, comparées à celles qui leur valent intrinsèque à celles de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Turquie,

(1) Français-anglais, allemand-italien, Paris 1844.

(2) Paris, 1846.

(3) Conversations-Taschenbuch der Deutschen, Französischen, Englischen und Italienischen sprache, Stuttgart Wien 1848.

(4) Paris, 1839.

(5) Voy. surtout la seconde édition du dictionnaire Français-Turc.

absent de Constantinople ; deux de mes frères y restaient ; l'un d'eux mourut atteint par le fléau, et sa femme, le même jour, succombant à la douleur, expira en donnant le jour à un enfant que mon autre frère me confia pour recevoir du lait ; pour moi je ne lui ai jamais pardonné cet acte de cruauté. A mon arrivée, je cherchai inutilement ce qu'il avait élevé l'enfant. Je ne puis le découvrir, c'est aujourd'hui seulement que j'ai appris d'une vieille négresse qu'elle avait été chargée de le jeter dans la mer ; et qu'elle l'avait déposé devant la porte d'un menuisier nommé Kabroud, dont la femme, n'ayant pas d'enfans, l'avait adopté. — Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites là ? dit Ali. — Oh ! seigneur, je puis maintenant en fournir toutes les preuves désirables. Et, rien qu'en vous voyant, je reconnais pour vous plus de fortune, la famille des Moham n'est pas riche. Vous pêre faisait quelquefois des bro-tequins, mais d'ordinaire il raccommodait les vieilles chaussures. Il était ce qu'on appelle savet.... Chut ! dit Ali, je vous comprends. C'est une chose qui a l'avenir il est inutile de divulguer. — La Turc fut bouleversée de trouvé dans le vizir un côté faible par lequel il pût le maîtriser.

« Quant à moi, ajouta-t-il, je fais des turbans, c'est un métier auquel on ne fait pas fortune. Mon frère est riche, lui, il est absent, et vous ne savez pas l'argent qu'il gagne dans cet état ; vous vieil avez aux nous renie de peur que nous ne lui demandions quelque secours. Mon cher neveu, ajouta la Turc, vous voilà tout-puissant ; vous avez à votre disposition une multitude d'emplois richement rétribués ; vous n'oublierez pas votre oncle, n'est-ce pas ? Vous ne laisserez pas un aussi proche parent dans la misère et dans l'obscurité ?

« Permettez-moi de vous présenter ma femme et mes enfants. » Il courut à la porte, et rentra accompagné d'une femme laide, grosse et courte, et d'une multitude d'enfants de toutes les tailles. Tout cela se prosterna, fit de grandes exclamations, et jusqu'à la plus petite fille, d'environ trois ans, a qui le père et la mère firent faire, a grand peine et tant bien que mal, le salamalec, et vint baiser la main d'Ali. Et tout cela se familiarisait, appelant Ali « mon cousin ! mon oncle ! courant partout et tout haut à tout. » J'ai encore d'autres enfants, dit le Turc, mais ils sont mariés.

Il tardait à Ali que cette cadjinerie finît. Comme fait pas sans peine qu'il avait été chargé de le jeter dans la mer, et qu'elle l'avait déposé devant la porte d'un menuisier nommé Kabroud, dont la femme, n'ayant pas d'enfans, l'avait adopté. — Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites là ? dit Ali. — Oh ! seigneur, je puis maintenant en fournir toutes les preuves désirables. Et, rien qu'en vous voyant, je reconnais pour vous plus de fortune, la famille des Moham n'est pas riche. Vôtre pêre faisait quelquefois des bro-tequins, mais d'ordinaire il raccommodait les vieilles chaussures. Il était ce qu'on appelle savet.... Chut ! dit Ali, je vous comprends. C'est une chose qui a l'avenir il est inutile de divulguer. — La Turc fut bouleversée de trouvé dans le vizir un côté faible par lequel il pût le maîtriser.

« Quant à moi, ajouta-t-il, je fais des turbans, c'est un métier auquel on ne fait pas fortune. Mon frère est riche, lui, il est absent, et vous ne savez pas l'argent qu'il gagne dans cet état ; vous vieil avez aux nous renie de peur que nous ne lui demandions quelque secours. Mon cher neveu, ajouta la Turc, vous voilà tout-puissant ; vous avez à vôtre disposition une multitude d'emplois richement rétribués ; vous n'oublierez pas votre oncle, n'est-ce pas ? Vous ne laisserez pas un aussi proche parent dans la misère et dans l'obscurité ?

« Permettez-moi de vous présenter ma femme et mes enfants. » Il courut à la porte, et rentra accompagné d'une femme laide, grosse et courte, et d'une multitude d'enfants de toutes les tailles. Tout cela se prosterna, fit de grandes exclamations, et jusqu'à la plus petite fille, d'environ trois ans, a qui le père et la mère firent faire, a grand peine et tant bien que mal, le salamalec, et vint baiser la main d'Ali. Et tout cela se familiarisait, appelant Ali « mon cousin ! mon oncle ! courant partout et tout haut à tout. » J'ai encore d'autres enfants, dit le Turc, mais ils sont mariés.

Il tardait à Ali que cette cadjinerie finît. Comme fait pas sans peine qu'il avait été chargé de le jeter dans la mer, et qu'elle l'avait déposé devant la porte d'un menuisier nommé Kabroud, dont la femme, n'ayant pas d'enfans, l'avait adopté. — Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites là ? dit Ali. — Oh ! seigneur, je puis maintenant en fournir toutes les preuves désirables. Et, rien qu'en vous voyant, je reconnais pour vous plus de fortune, la famille des Moham n'est pas riche. Vôtre pêre faisait quelquefois des bro-tequins, mais d'ordinaire il raccommodait les vieilles chaussures. Il était ce qu'on appelle savet.... Chut ! dit Ali, je vous comprends. C'est une chose qui a l'avenir il est inutile de divulguer. — La Turc fut bouleversée de trouvé dans le vizir un côté faible par lequel il pût le maîtriser.

« Quant à moi, ajouta-t-il, je fais des turbans, c'est un métier auquel on ne fait pas fortune. Mon frère est riche, lui, il est absent, et vous ne savez pas l'argent qu'il gagne dans cet état ; vous vieil